

La seconde partie contenant la nécessité & les raisons du Labour, pour le mois prochain.

Prospectus d'un Ouvrage intitulé Grammarithmes, ou Expressions Littérales de tous les nombres &c. approuvé par l'Académie Royale des Sciences de Paris & dédié à Son Alt. Mgr. Charles-Eugene de Lorraine, Prince de Lamfesc, Pair & Grand Ecuier de France, &c. Par le Pere Archange de Charlevoy, Capucin.

LEs Calculs, soit de l'Arithmétique, soit de l'Algèbre, étant allez souvent très-pénibles, tant par leur longueur que par la multiplicité & la difficulté des opérations qu'ils exigent, j'ai cru, après le jugement de l'Académie Royale des Sciences de Paris (*), que le Public ne pourroit recevoir que très-favorablement une Méthode de mon invention, qui non-seulement abrégera & le nombre & la durée de ces mêmes opérations,

(*) *Jugement de Messieurs les Commissaires de l'Académie Royale des Sciences.*

Ce travail nous a paru devoir être utile; il est une infinité d'occasions dans l'application des Mathématiques, où la décomposition des Nombres en leurs facteurs, est absolument nécessaire; les Tables du Pere Archange y satisferont; & d'ailleurs il est aisé de voir que plusieurs opérations seront extrêmement facilitées par l'usage de ces Tables. Nous croyons donc que l'Académie peut approuver le zèle du Pere Archange, ainsi que son Ouvrage, qui prouve de l'intelligence & une constance peu commune. *Signé FONTAINE & BEZOUT.*

Je certifie le présent Extrait conforme à son original & au jugement de l'Académie. A Paris ce 14. Juillet 1763. *Signé GRANIEAN DE FOUCHY, Secrétaire Perpétuel de l'Académie.*